

La rentrée 2015 est une rentrée sous tension à de multiples égards. Tout d'abord parce qu'elle s'inscrit dans la continuité des précédentes, ne répond pas aux attentes des personnels et aux nécessités pour que le système éducatif progresse. D'autre part parce que le conflit relatif à la réforme du collège est loin d'être terminé et que de nouvelles actions sont d'ores et déjà programmées.

Les conditions de la rentrée

Aucune amélioration ne se dessine concernant les taux d'encadrement des élèves que ce soit en collège ou en lycée. La rentrée 2015 se caractérise par la poursuite de la poussée démographique en lycée, en collège une baisse d'élèves était attendue mais il semble qu'elle soit moins forte que prévue. Au mois de mars le recteur a fermé 23 postes en établissement. De telles mesures, outre les tensions sur les effectifs qu'elles génèrent, conduisent à profondément déstabiliser les équipes enseignantes, voire à mettre en péril le fonctionnement d'établissements ruraux de petites tailles.

Dans le cadre d'une dotation budgétaire académique de fonctionnement trop limitée, le recteur a procédé à des ajustements très tardifs fin juin et début juillet qui ont percuté la préparation de la rentrée dans les établissements (répartition des services, compléments de service). On note une forte poussée démographique en seconde : +6 classes programmées en mars et +5 rajoutées en juillet. On peut regretter, dans un contexte où il était nécessaire d'ouvrir des classes pour accueillir les élèves, que les choix d'orientation des élèves (options) n'aient pas toujours été pris en compte et que les ajustements se soient faits dans l'opacité la plus totale.

Dans les années qui viennent, le nombre d'élèves devrait se stabiliser en collège et continuer à croître en lycée. La faible dotation de l'académie depuis 2013 (20 emplois créés depuis 2013 contre 500 supprimés entre 2008 et 2012) ne permettra pas de faire face.

La question du remplacement des enseignants est l'autre point noir de la rentrée. Le remplacement des enseignants déjà très difficile va encore se dégrader. Le bilan après le mouvement intra académique montre que 10% des postes TZR ont été supprimés car le recteur privilégie la couverture des postes en établissement au détriment des postes de titulaires remplaçants. Il reste seulement 235 TZR pour toute l'académie, pour environ 3500 personnels susceptibles d'être remplacés... 0 TZR en documentation, 2 en CPE. Au moment de la rentrée, 5 seulement restent disponibles en mathématiques c'est malheureusement une constante, mais la situation se généralise aux autres matières. Il n'en reste que 7 en sciences physiques (matière jugée excédentaire !), 1 en anglais, 0 en lettres modernes ! Les remplacements ne seront donc pas possibles dans un délai raisonnable dans la quasi totalité des disciplines.

L'académie de Limoges est maintenue ce qui est la seule bonne nouvelle de la rentrée. La mobilisation des seuls syndicats de la FSU, à tous les niveaux pour le maintien des périmètres actuels des académies dans le cadre de la nouvelle carte des régions a été déterminante. Pour autant des questions restent en suspens : le recteur de Bordeaux deviendra recteur coordonateur et interlocuteur du nouveau président de la grande région pour tout ce qui concerne les lycées et la carte des formations. Nous veillerons à ce que les compétences du recteur de Limoges restent pleines et entières et que l'offre éducative de l'académie ne soit pas progressivement fragilisée et mise sous tutelle.

Les sujets de conflit et de mobilisation

La réforme Vallaud-Belkacem du collège est toujours très largement rejetée par la profession, des sondages au cours de l'été montrent aussi un large rejet de la part des parents d'élèves et des citoyens. La mobilisation va se poursuivre car nous n'acceptons pas la perspective d'une réforme qui ne répond à aucune des difficultés que le collège connaît actuellement et qui va en créer de nouvelles à la fois pour les personnels et pour les élèves. Nous rejetons un accroissement de l'autonomie des établissements qui va accroître les disparités entre établissements sans leur donner les moyens de permettre à tous les élèves de réussir. Les horaires d'enseignement sont fragilisés : les pertes cumulées pour un élève sur l'ensemble des 4 années du collège seraient de 522 heures d'enseignement disciplinaires et de 198 heures de cours. Le financement de l'accompagnement personnalisé ne garantit pas qu'il puisse s'effectuer en petits groupes. L'interdisciplinarité, autre argument de vente mis en avant par la ministre, profite davantage aux élèves déjà en situation de réussite scolaire qu'à ceux en difficultés. L'interdisciplinarité proposée est par ailleurs déconnectée des disciplines, comment alors donner du sens pour permettre aux élèves d'entrer dans les apprentissages ? La mobilisation a été forte en mai et juin, la publication des décrets au lendemain d'une grève majoritaire dans les collèges ne met pas un point final au conflit comme le prétend la ministre. Un décret peut tout à fait être retiré et abrogé : c'est ce que nous allons continuer à exiger tout en redisant haut et fort qu'une réforme du collège est nécessaire. Nous dénonçons aussi le fait que le peu de moyens de formation continue des enseignants soient détournés au seul profit de formations liées à la réforme du collège. Un tel détournement est significatif du mépris dont fait preuve la ministre à l'égard des personnels. Ce n'est pas parce que nous en comprenons mal les finalités que nous rejetons la réforme mais parce que nous en récusons les principes organisateurs mêmes. L'intersyndicale réunissant les opposants à la réforme se réunit demain soir, le SNES y proposera une grève au mois de septembre ainsi qu'une manifestation nationale à Paris en octobre.

Concernant le lycée, le ministère refuse la publication du bilan de la réforme Chatel sans doute parce que ses principes sont trop proches de ceux de la réforme du collège que nous contestons. Nous demandons un véritable bilan de la réforme Chatel du lycée qui n'a répondu à aucun des objectifs qu'elle s'était fixés.

La question des salaires est un autre sujet conflictuel. Nous subissons comme l'ensemble des fonctionnaires un gel du point d'indice depuis 5 ans, s'y ajoute une forte dévalorisation de nos métiers. Le traitement d'un professeur certifié débutant est à peine supérieur au SMIC. C'est extrêmement préoccupant dans une période de crise de recrutement où les jeunes continuent à se détourner de nos professions malgré les postes offerts aux concours. Sans véritable revalorisation de nos professions à la fois salarial mais aussi pour ce qui est des conditions d'exercice, sans mesures attractives, l'Education Nationale va rapidement se trouver en déficit de personnels. Dans le cadre des fédérations de fonctionnaires, mais aussi dans un cadre interprofessionnel, le SNES et la FSU travaillent à construire la mobilisation.

Concernant la situation économique et politique nous avons syndicalement la responsabilité de dénoncer les choix économiques de l'actuel gouvernement. Alors que l'impasse des politiques guidées par l'austérité est désormais dénoncée y compris au sein de la majorité, nous devons contribuer à faire entendre que des alternatives s'imposent pour réorienter la politique menée en France comme en Europe. Nous avons la responsabilité de faire entendre qu'investir dans le Service Public d'Education, dans la formation, dans la recherche comme dans l'ensemble des Services Publics est un facteur de sortie de crise et de cohésion sociale.